

TITRE PRO TSMEL

TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN MÉTHODES ET EXPLOITATION LOGISTIQUE

2 ANS
NIVEAU 5

LOGISTIQUE ET TRANSPORT

Le Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique a la responsabilité de piloter les activités d'un site logistique.

Il s'efforce d'optimiser la relation qualité-service-coût pour l'entreprise et ses partenaires, adaptant les moyens humains et matériels en fonction du volume d'activité prévu.

RNCP 37277

Indicateurs :

- Nombre de personnes présentées : 14
- Taux d'obtention en 2023 : 79%
- Taux de satisfaction : 100%
- Taux de poursuite d'études : 36%
- Taux d'insertion professionnelle : 64%
- Taux de rupture : 0%

TITRE PRO TSMEL

TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN MÉTHODES ET EXPLOITATION LOGISTIQUE

OBJECTIFS :

- Organiser et superviser tout ou partie des activités d'un site logistique afin de garantir les niveaux de productivité, de rentabilité et de service visés, dans le respect des procédures de sécurité, de qualité et du cahier des charges
- Déterminer et mettre en œuvre les solutions logistiques avec un objectif d'optimisation du rapport coûts, de la qualité des délais, dans le cadre des évolutions des activités logistiques et des dysfonctionnements constatés sur le site

PROGRAMME :

- Bloc 1 : Piloter les activités du site logistique
- Bloc 2 : Elaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

VALIDATION :

- Titre professionnel TSMEL
- Code RNCP 37277

POURSUITES D'ÉTUDES :

- Titre Responsable En Logistique à l'ISLT SUP', ou autres formations Tertiaires de Niveau 6

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE VERS LES MÉTIERS DE...

- Adjoint au responsable logistique
- Gestionnaire de stocks
- Responsable de plateformes / entrepôts

PUBLIC & PRÉREQUIS :

- Diplômés d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel (Niveau 4)
- Diplômés du premier cycle de l'Enseignement Supérieur

RECRUTEMENT/ADMISSION :

Admission sur dossier, tests & entretien (procédure PARCOURSUP pour l'apprentissage)

Déroulement :

- Présentation de la formation : 1h00
- Tests écrits : 1h30
- Entretien individuel : 15 minutes (projet professionnel)

Résultat des admissions définitives après acceptation de la candidature par l'entreprise d'accueil

FORMATION EN ALTERNANCE :

RYTHME DE LA FORMATION :

- 982H de cours sur 2 ans
- 15 jours en centre / 15 jours en entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Cours du lundi au vendredi
- Présentiel
- Cas pratiques privilégiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Contrôles en cours de formation
- Épreuves ponctuelles
- Évaluations en situation en centre

RÉMUNÉRATION :

En fonction de l'âge et de la grille de rémunération prévue par le code du travail ou convention collective

EFFECTIF :

- Minimum 8 alternants
- Maximum 24 alternants

STATUT :

- Contrat d'apprentissage : Apprenti
- Contrat de professionnalisation : Salarié

MODALITÉS FINANCIÈRES :

- Pas de frais de formation à la charge du stagiaire ou apprenti
- Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de la branche d'activité de l'entreprise